



Paris, le 07 juillet 2023

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 1 400 titres Hermès International
- . 20 041 138 €

Au cours du 1^{er} semestre 2023, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 93 396 titres, pour un montant de 168 895 948 € (4 101 transactions).
- A la vente, 96 463 titres, pour un montant de 173 832 248 € (5 993 transactions).

Il est rappelé que :

1 – Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 4 467 titres Hermès International
- . 14 828 620 €

2 – Au cours du 2^{ème} semestre 2022, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 139 346 titres, pour un montant de 185 404 083 € (5 205 transactions).
- A la vente, 139 717 titres, pour un montant de 186 319 602 € (7 329 transactions).

3 – Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021 01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 496 titres Hermès International
- . 18 278 671€

4 – Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 9 166 titres Hermès International
- . 10 762 172 €